

INSCRIPTION au projet DEMOS des enfants de CE1 et CE2 à la rentrée 2023

Votre enfant a entre 7 et 9 ans et souhaite découvrir la pratique d'un instrument au sein d'un orchestre : alors le projet DEMOS est fait pour lui !

Si vous êtes intéressés merci de retourner le coupon d'inscription à votre mairie avant le 15 mars 2023.

- 1. Description du projet
- 2. Engagement des familles
- 3. Inscription

1. Description du projet

Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle centré sur la pratique musicale en orchestre, conçu et déployé par la Philharmonie de Paris. Dans une cohérence pédagogique et artistique giobale, il propose un apprentissage de la musique classique à des enfants ne disposant pas d'un accès facile à cette pratique pour des raisons économiques, sociales ou géographiques. Demos a pour but d'enrichir le parcours éducatif des enfants, de contribuer à leur bonne insertion sociale, de renforcer le soutien à la parentalité, tout en favorisant la transmission du patrimoine classique.

Le projet s'adresse à des enfants de 7 à 12 ans (l'idéal étant de cibler les 7-9 ans pour éviter un décrochage lors du passage au collège) habitant dans des quartiers relevant de la politique de la ville (QPV) ou dans des zones rurales éloignées des lieux de pratique. Les enfants ne devront jamais avoir été inscrits dans une structure d'enseignement musical (Conservatoire / école de musique).

Chaque enfant se volt confier un instrument de musique pendant trois ans. Encadrés par des professionnels de la musique et du champ social/éducatif/associatif, les différents groupes d'enfants qui constituent un orchestre suivent des ateliers hebdomadaires de 3 h 30 en moyenne, répartis en familles d'instruments, et se retrouvent régulièrement pour une répétition en tutti. Un grand concert est organisé en fin de saison à la Philharmonie de Paris ou dans un lieu emblématique de leur région. À l'issue des trois ans, l'enfant peut bénéficier d'un accompagnement vers le conservatoire ou l'école de musique de son territoire. Il conserve alors son instrument de musique. Il peut aussi parfois intégrer un orchestre Démos de niveau avancé.

7 à 8 groupes d'une quinzaine d'enfants seront constitués (pour un orchestre de 105 enfants environ) et répartis de manière cohérente sur le territoire de l'Agglomération afin de permettre au

plus grand nombre de familles de pouvoir bénéficier du projet. Les communes, ou groupement de communes, intéressées par l'accueil d'un groupe sont invitées à répondre à cet appel à manifestation d'intérêt.

Le parcours de l'enfant :

- 2 ateliers par semaine
- 2 stages par an
- 1 rassemblement orchestral toutes les 6 semaines
- 1 concert de fin de saison

Le calendrier du projet :

- 15 mars 2023 : retour des intentions des familles
- Mai 2023 : sélection des participants et entretiens

- Juin 2023 : recrutement des enseignants- Octobre 2023 : démarrage des ateliers

2. Engagement des familles

Dominique Mercier Le Maire de.....

- Assiduité de l'enfant aux ateliers pendant 3 ans

Le Vice Président en charge de la culture

- Prise en charge des déplacements inhérents au projet (ateliers, stages et rassemblements d'orchestres, concerts) pendant 3 ans / possibilité d'organisation de covoiturages

3. Inscription
×
Nom de l'enfant :
Prénom de l'enfant :
Date de naissance de l'enfant :
Nom du représentant légal :
Adresse:
Email:
Téléphone :
Signature Date